



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/2
26 mars 2010



FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixantième réunion
Montréal, 12 – 15 avril 2010

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Avis concernant les décisions de la 59^e réunion du Comité exécutif

1. Le rapport de la 59^e réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/59/59), contenant les décisions du Comité exécutif, a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants à la 59^e réunion et aux Parties au Protocole de Montréal. De plus, les décisions relatives aux approbations de projet et aux retards dans la mise en oeuvre et dans la proposition de tranches annuelles ont été communiquées à 93 pays visés à l'article 5 ainsi qu'aux agences bilatérales et aux agences d'exécution concernées. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises à la 59^e réunion, a été envoyé par courrier électronique à tous les participants à la réunion et au programme OzonAction du PNUE pour transmission aux réseaux régionaux, et publié sur le site Web et l'intranet du Fonds multilatéral.

Décisions exigeant la prise de certaines mesures par le président du Comité exécutif, le Secrétariat et/ou les agences d'exécution

2. Le Secrétariat a envoyé des instructions au Trésorier pour le virement des fonds, correspondant aux allocations nettes approuvées à la 59^e réunion, aux quatre agences d'exécution peu après la finalisation du rapport de la 59^e réunion du Comité exécutif et pour la déduction des approbations de projets bilatéraux des contributions des pays concernés.

État du plan d'élimination des CFC à Antigua et Barbuda et publication officielle du système d'autorisation à la Barbade

3. Conformément à la décision 59/3c), le président du Comité exécutif a écrit au ministre de l'Environnement d'Antigua et Barbuda le 17 décembre 2009, pour lui demander d'accélérer la mise en oeuvre du plan d'élimination des CFC en vue de réaliser l'élimination complète des CFC avant le 1^{er} janvier 2010.

4. Le président a écrit aussi au ministre de l'Environnement de la Barbade pour donner suite à la décision 59/4b)ii) qui demandait que la publication du système d'autorisation soit accélérée afin de permettre la mise en oeuvre de projets en cours et de procéder à la mise en oeuvre du plan de gestion des frigorigènes par le PNUD et le PNUE, étant donné la date limite très prochaine du 1^{er} janvier 2010 visant l'élimination de la plupart des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO). Une réponse du ministre de l'Environnement de la Barbade, reçue le 22 janvier 2010, contenait une mise à jour sur l'état des activités liées au plan de gestion des frigorigènes et des informations sur les progrès du processus de publication officielle.

Examen des tâches préparatoires à la 60^e réunion

5. Le Secrétariat a entrepris les tâches suivantes en préparation à la 60^e réunion.

État des ressources et planification

Soldes et disponibilité des ressources

6. Le Secrétariat a préparé un document d'information sur les soldes et la disponibilité des ressources qui comprend un examen des soldes engagés de projets achevés détenus par les agences, ainsi que les coûts d'appui associés aux fonds qui restent de ces projets achevés. Il comprend aussi le calcul de l'ensemble des ressources à la disposition du Comité exécutif pour des approbations à la 60^e réunion. Un montant de 132 931 \$US, incluant les coûts d'appui des agences, doit être retourné en tant que solde et par conséquent, en date du 12 mars 2010, le Comité exécutif disposait de 116 319 321 \$US pour les approbations de la 60^e réunion.

État de la mise en oeuvre des projets retardés et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal

7. Le Secrétariat a préparé une mise à jour sur l'état de conformité des pays visés à l'article 5 en réponse aux décisions 32/76b) et 46/4. Le document présenté sous la référence UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/6 contient aussi des informations sur les pays visés à l'article 5 qui font l'objet de décisions des Parties et de recommandations du Comité d'application concernant la conformité, des données sur la mise en œuvre des programmes de pays, y compris une analyse des données sur la consommation de SAO, par secteur. Le document fournit aussi des informations sur les projets avec des retards de mise en œuvre.

8. Au sujet de la communication des données dans les rapports de pays, 129 pays seulement sur 143 ont transmis les données de 2008 sur leurs programmes de pays à temps, dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/6, et 4 pays seulement ont utilisé le système disponible sur le Web pour transmettre leurs données des programmes de pays de 2008. Le Secrétariat demande aussi l'approbation du Comité exécutif pour modifier le format du rapport sur les données des programmes de pays afin d'inclure des informations relatives à l'élimination accélérée des HCFC, y compris le fait de savoir si des mesures de réglementation des HCFC sont incluses dans les systèmes d'autorisation.

Plans d'activités de 2010-2012

9. Les agences d'exécution et le Secrétariat du Fonds ont examiné les plans d'activités, incluant le financement des accords pluriannuels (AP) et les coûts standard, la destruction des SAO et l'élimination des HCFC, lors d'une réunion de coordination tenue du 28 au 29 janvier 2010 (voir paragraphe 33). Les activités contenues dans les plans des agences abordent les mesures de réglementation du Protocole de Montréal pour 2013 et 2015 et l'élimination complète du bromure de méthyle en 2015 plutôt que le cadre triennal traditionnel. Le Secrétariat a préparé un résumé des plans d'activités des agences bilatérales et d'exécution pour 2010-2012 en examinant dans quelle mesure ces plans correspondent aux besoins identifiés dans le modèle d'élimination triennal à horizon mobile pour 2010-2012 axé sur la conformité, à l'allocation des ressources pour 2010 et 2011 et aux indicateurs de conformité et d'efficacité. Il a été souligné que les valeurs des activités des agences, incluses dans les plans d'activités, dépassaient les budgets pour 2010 et 2011, de 111,8 millions \$US et 231,4 millions \$US respectivement, et le Secrétariat a fait des suggestions sur la manière de s'attaquer à ces dépassements.

Mise en œuvre du programme

Retards dans la proposition des tranches annuelles

10. Le Secrétariat a préparé des informations sur les retards dans la proposition des tranches annuelles attendues à la 60^e réunion, y compris les tranches qui sont en retard depuis plus de deux réunions consécutives (document UNEP/OzL./Pro/ExCom/60/13). Aucune tranche d'accords pluriannuels présentée à la 60^e réunion n'a dû être retirée.

Examen des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports

11. Le document UNEP/OzL./Pro/ExCom/60/14 contient l'examen et les observations du Secrétariat au sujet des rapports périodiques sur la mise en œuvre des projets comportant des exigences particulières pour la remise des rapports, incluses dans les accords pluriannuels correspondants. Treize projets (9 plans nationaux d'élimination/plans de gestion de l'élimination finale dans le secteur de la consommation et 4 projets d'élimination de la production) ont été présentés par les agences d'exécution. Le Secrétariat a examiné les rapports périodiques à la lumière des propositions de projet initiales, des données sur les

SAO communiquées par les gouvernements respectifs aux termes de l'article 7 du Protocole de Montréal et des décisions pertinentes du Comité exécutif et de la Réunion des Parties.

Examen des projets

12. Le Secrétariat a reçu 102 demandes de financement, incluant de nouveaux accords pluriannuels, des tranches d'accords pluriannuels approuvés ainsi que divers projets et activités, pour un montant total de 55 684 552 \$US, incluant les coûts d'appui d'agence, le cas échéant. A l'issue du processus d'examen des projets par le Secrétariat, 48 projets et activités totalisant 8 129 123 \$US ont été recommandés pour approbation globale; 40 projets et activités d'une valeur de 40 464 688 \$US ont été acheminés au Comité exécutif pour examen; 14 projets et activités d'une valeur de 5 276 332 \$US ont été retirés par les agences concernées. Le Secrétariat a préparé un aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/15) qui comprend les grandes lignes et les statistiques des propositions reçues des agences d'exécution et des agences bilatérales ainsi que cinq questions d'orientation.

Questions d'orientation soulevées pendant l'examen des projets

13. Durant l'examen des projets, le Secrétariat a identifié plusieurs questions d'orientation soumises pour examen au Comité exécutif. Une question concernait les projets contenus dans les plans d'activités et les propositions de projets correspondantes. Les autres questions concernaient des demandes de renouvellement des projets de renforcement des institutions (RI); le traitement des tranches finales des plans d'élimination des SAO dans 20 pays visés à l'article 5 dans lesquels le niveau de financement demandé dépassait 5 millions \$US et l'examen de projets pour la reconversion des entreprises de réfrigération commerciale/domestique dans lesquelles la consommation totale de HCFC est utilisée comme agent de gonflage dans le sous-secteur des mousses rigides pour l'isolation en réfrigération.

Questions d'orientation sur les HCFC

14. Le Secrétariat a préparé 4 documents pour faciliter l'examen par le Comité exécutif des questions qui touchent à l'admissibilité au financement des projets d'élimination des HCFC.

Aspects pertinents de la mise à niveau des composants dans les projets de reconversion des HCFC (décision 59/13b)

15. Conformément à la décision 59/13b), le Secrétariat a préparé un document contenant des informations sur l'admissibilité des mises à niveau des composants afin d'améliorer les conséquences sur le climat des projets de reconversion des HCFC (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/45).

Questions relatives aux HCFC en litige (décision 59/46)

16. Le Secrétariat a préparé un sommaire des progrès réalisés à la 59^e réunion sur l'état des critères de financement de l'élimination des HCFC dans le secteur la consommation, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/46. Le document contient aussi un projet de texte pour une décision présentant une proposition de remplacement pour le financement de l'élimination des HCFC dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération qui fut présenté au groupe de contact à la 59^e réunion mais qui n'avait pas été examiné faute de temps.

Coûts de la reconversion de la fabrication des composants par rapport aux coûts différentiels d'exploitation (décision 59/14)

17. À sa 59^e réunion, le Comité exécutif a reporté à la 60^e réunion, l'examen des questions sur les systèmes de climatisation ou de réfrigération à base des HCFC, soulevées lors de l'étude d'un projet pour la Jordanie (décision 59/14). Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/47 qui présente le contexte afin d'examiner la pertinence et la faisabilité, pour le Fonds multilatéral, de couvrir la reconversion de la fabrication des composants par rapport au financement des coûts différentiels d'exploitation pour les fabricants des produits finis et soulève la question plus précise de savoir si la reconversion de la production d'échangeurs de chaleur peut constituer un surcoût.

Version révisée du modèle du projet de plan de gestion de l'élimination des HCFC (décision 59/16b))

18. Suite à l'adoption de la décision 59/16b), le Secrétariat a écrit aux membres du Comité exécutif et aux agences bilatérales et d'exécution pour les inviter à transmettre leurs commentaires sur le modèle provisoire des projets d'accords pour les PGEH, examiné à la 59^e réunion. A partir des commentaires reçus, le Secrétariat a préparé une version révisée de l'accord pour examen par le Comité exécutif et qui figure dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/48.

Secteur de la production

19. Le Secrétariat a préparé plusieurs documents pour la réunion du Sous-groupe du secteur de la production sur les questions relatives à l'élimination de la production de HCFC qui se tiendra en marge de la 60^e réunion du Comité exécutif. Les documents du secteur de la production sont disponibles sur l'Intranet du Comité exécutif.

Mesures d'encouragement associées à l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral et au mécanisme de financement spécial (décisions 59/45b) et 59/48)

20. Conformément à la décision 59/48, le Secrétariat a regroupé les documents sur le mécanisme de financement spécial, présentés lors de la 59^e réunion ainsi que les questions entourant la décision XIX/6 paragraphe 11b) de la dix-neuvième Réunion des Parties, dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/50. Ce document contient des renseignements sur les mesures d'encouragement associées à l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral et sur le mécanisme de financement spécial. Il contient aussi la proposition de la Suède sur le mécanisme de financement spécial, présentée lors de la 59^e réunion, ainsi que des contributions supplémentaires de l'Australie, de l'Allemagne et des États-unis d'Amérique en réponse à la décision 59/48 et il résume les travaux accomplis jusqu'à ce jour à la lumière des décisions prises par le Comité exécutif et la Réunion des Parties.

Coûts relatifs aux projets dans le rapport annuel de l'ONUDI sur les coûts administratifs (décision 59/28c))

21. À partir des discussions tenues durant la mission du Secrétariat à l'ONUDI (voir paragraphe 26), le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/51 qui présente la méthodologie proposée par l'ONUDI pour distinguer les coûts de personnel relatifs aux projets des coûts administratifs et qui inclut aussi les observations du Secrétariat.

Analyse historique des coûts des réunions du Comité exécutif (décision 57/43d)

22. Conformément à la décision 57/43d), le Secrétariat a préparé une analyse historique des coûts des réunions du Comité exécutif, contenue dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/52.

Budget du Secrétariat du Fonds multilatéral (suivi de la décision 59/52)

23. Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/53 en réponse à la décision 59/52. Ce document fournit des renseignements sur le calcul de l'augmentation annuelle du volet des salaires dans les budgets des autres agences consultées ainsi que sur la méthodologie utilisée par le Secrétariat du Fonds pour le calcul du budget.

Documents d'orientation et autres documents préparés par le Secrétariat du Fonds

24. Parmi les documents présentés pour examen à la 60^e réunion, le Secrétariat du Fonds a préparé les documents suivants :

- Ordre du jour provisoire et ordre du jour annoté;
- Activités du Secrétariat;
- État des contributions et décaissements;
- Contributions en souffrance de la Fédération de Russie au Fonds multilatéral (décision 59/54)
- Rapport sur les soldes et disponibilité des ressources;
- État de la mise en oeuvre des projets retardés et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal;
- Plan d'activités général du Fonds multilatéral pour la période 2010-2012;
- Observations sur les plans d'activités des agences pour la période 2010-2012;
- Retards dans la proposition des tranches annuelles;
- Rapport sur la mise en oeuvre de projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports;
- Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
- Coopération bilatérale;
- Observations et recommandations sur les programmes de travail 2010 du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale (4 documents);
- Fiches d'évaluation de projets, observations et recommandations sur les projets et les activités proposés à la 60^e réunion (14 documents);
- Aspects pertinents de la mise à niveau des composants dans les projets de reconversion des HCFC (décision 59/13b));
- Questions relatives aux HCFC en litige, notamment la date limite, le niveau des coûts différentiels d'exploitation, le financement accordé au secteur de l'entretien et les coûts différentiels d'investissement (décision 59/46);
- Coûts de la reconversion de la fabrication des composants par rapport aux coûts différentiels d'exploitation (décision 59/14);
- Version révisée du modèle du projet de plan de gestion de l'élimination des HCFC (décision 59/16b));
- Mesures d'encouragement associées à l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral et au mécanisme de financement spécial (décisions 59/45b) et 59/48);
- Méthodologie utilisée pour identifier les coûts relatifs aux projets dans le rapport annuel de l'ONUDI sur les coûts administratifs (décision 59/28c));

- Analyse historique des coûts des réunions du Comité exécutif (décision 57/43d);
- Budget du Secrétariat du Fonds multilatéral (suivi de la décision 59/52).

Coopération avec des Accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et autres organismes

25. Un administrateur de programme principal a pris part à l'examen du rapport du Groupe de l'évaluation technique et économique, "Solutions de remplacement des HCFC à faible PRG", préparé conformément à la décision XXI/9 de la vingt et unième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.

Participation aux réunions et missions entreprises

Missions de la Chef du Secrétariat

Vienne, Autriche (5 au 10 février 2010)

26. La Chef du Secrétariat et un administrateur principal, gestion de projets, ont rencontré l'adjoint du directeur général et le directeur principal de l'ONUDI ainsi que des employés des divisions du Protocole de Montréal et des finances de l'ONUDI pour discuter de la problématique des coûts administratifs de l'ONUDI, en préparation des discussions du Comité exécutif lors de sa 60^e réunion sur une méthodologie destinée à aider l'ONUDI à identifier les coûts relatifs aux projets (décision 59/28). Les résultats de cette rencontre sont présentés dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/51.

Bali, Indonésie (20-27 février 2010)

27. La Chef du Secrétariat a participé aux réunions extraordinaires simultanées des Conférences des Parties aux conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm (22 au 24 février 2010) et à la 11^e session extraordinaire du Conseil d'administration du PNUE (24-26 février 2010) au cours desquelles elle a eu l'occasion de débattre des questions administratives avec le directeur exécutif du PNUE et aussi d'échanger avec les délégations sur les enjeux actuels du Fonds multilatéral.

Shanghai et Beijing, Chine (18-24 mars 2010)

28. La Chef du Secrétariat et le Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone ont participé à la première journée de la réunion du Comité sur les options techniques médicales du Groupe de l'évaluation technique et économique (21 mars 2010) pour donner des avis sur l'état actuel de la mise en œuvre des projets sur les inhalateurs à doseur à base de CFC. Tous deux ont ensuite participé à des rencontres avec le vice-ministre de la protection de l'environnement (MEP) à Beijing (22 et 23 mars 2010), des hauts fonctionnaires du MEP et du Bureau de coopération économique étrangère de l'agence gouvernementale de la protection de l'environnement pour discuter de l'évolution future concernant les HCFC, le Protocole de Montréal et le Fonds multilatéral. La Chef du Secrétariat et le Secrétaire exécutif ont eu aussi une rencontre avec des représentants des associations des secteurs de la production de SAO, de la réfrigération et des mousses pour discuter de la préparation du PGEH de la Chine et des défis futurs associés à l'élimination des HCFC.

Missions entreprises par d'autres membres du personnel du Secrétariat

Miami, États-Unis d'Amérique (20 au 22 janvier 2010)

29. Un administrateur principal, gestion de projets, a assisté à un atelier d'introduction sur le commerce des émissions et à la conférence "Carbon Markets North America 2010" qui portait sur les

implications du dispositif fédéral proposé de limitation/échange et sur les résultats de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Copenhague en décembre 2009.

Beyrouth, Liban (30 mars au 1^{er} avril 2010)

30. Un administrateur principal, gestion de projets, participera à la réunion de suivi du réseau des administrateurs de l'ozone pour l'Asie occidentale (30 mars au 1^{er} avril 2010). Une présentation axée sur la décision récente concernant l'élimination des HCFC et la préparation des PGEH sera faite à la réunion de suivi du réseau des administrateurs de l'ozone pour l'Asie occidentale (30 mars au 1^{er} avril 2010). L'administrateur participera aussi à la cérémonie de clôture du projet d'élimination du bromure de méthyle au Liban (30-31 mars 2010).

Contributions aux réunions de réseaux régionaux et autres réunions pertinentes

31. Le Secrétariat a transmis un exposé détaillé sur les décisions récentes du Comité exécutif au DTIE du PNUE en vue de la réunion des administrateurs de l'ozone du réseau anglophone des Caraïbes qui s'est tenue du 2 au 5 mars 2010. En réponse à une demande du gouvernement du Japon, un exposé sur les décisions récentes concernant les activités d'élimination des HCFC a été transmise pour le séminaire conjoint du gouvernement du Japon et de l'ONUDI sur les technologies de remplacement pour l'élimination des HCFC dans les pays visés à l'article 5 qui s'est tenu à Tokyo (Japon) du 8 au 12 mars 2010.

Relocalisation des bureaux du Secrétariat du Fonds

32. Le Secrétariat du Fonds a emménagé dans ses nouveaux locaux au 1000, rue De La Gauchetière Ouest (Montréal) en décembre 2009. Le déménagement s'est effectué avec un minimum de perturbations dans les activités du Secrétariat.

Réunion de coordination inter-agences

33. Afin de faciliter les préparatifs de la 60^e réunion, les agences d'exécution et le Secrétariat du Fonds ont tenu une réunion de coordination inter-agences du 28 au 29 janvier 2010. Les participants incluaient le personnel du Secrétariat, le Secrétaire exécutif et le Secrétaire exécutif adjoint du Secrétariat de l'ozone, des représentants des quatre agences multilatérales d'exécution et des quatre agences bilatérales (Canada, Allemagne, Italie et Japon). La réunion a permis aux participants de discuter d'une vaste gamme de questions, incluant la planification financière de la deuxième et de la troisième année de la période triennale 2010-2012 à la lumière des mesures de réglementation des HCFC et des propositions soumises à la 60^e réunion.

Recrutement et rapport sur les progrès de la sélection

34. Le processus de sélection pour le poste de chef adjoint du Secrétariat est terminé et une recommandation du Secrétariat du Fonds a été transmise au directeur exécutif du PNUE en décembre 2009. Le processus de sélection pour les deux postes de niveau P3 est également terminé et les candidats sélectionnés sont entrés en fonction en mars 2010 avant la 60^e réunion. Un panel de sélection a été constitué pour le poste d'administrateur principal, surveillance et évaluation, et une courte liste de candidats a été établie pour les entrevues.

Formation du personnel

35. Deux administrateurs de programmes principaux se sont rendus à New York (15 au 17 décembre 2009) pour participer au module II du programme de perfectionnement en gestion des Nations Unies, une formation obligatoire en leadership et en gestion pour le personnel de direction onusien. Un cours de formation sur Microsoft Office 2007 est prévu pour tout le personnel du Secrétariat immédiatement après la 60^e réunion en avril 2010.

Préparation des réunions du Comité exécutif

36. Des dispositions logistiques ont été prises pour la tenue de la 60^e réunion du Comité exécutif au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal, du 12 au 15 avril 2010. Conformément à la décision 57/39b) de la 57^e réunion du Comité exécutif, la 60^e réunion durera quatre jours au lieu des cinq jours habituels. Des lettres d'invitation et les mots de passe pour accéder aux documents de conférence sur l'Intranet ont été transmis aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la vingt et unième Réunion des Parties, au président et au vice-président du Comité d'application, au directeur exécutif du PNUE, au secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution et aux organisations non gouvernementales.

Préparation d'autres réunions

37. Le Secrétariat du Fonds aide le Secrétariat de l'ozone dans les préparatifs et les dispositions pratiques pour les réunions du Comité des options techniques pour les mousses du Groupe de l'évaluation technique et économique qui se tiendront aux bureaux du Secrétariat du Fonds du 17 au 19 mai 2010.

Activités d'information

38. Le rapport de la 59^e réunion du Comité exécutif en langues arabe, anglaise, chinoise, française et espagnole ainsi qu'un résumé préparé après la réunion ont été publiés sur le site Web public du Fonds multilatéral (www.multilateralfund.org). Le site de la 60^e réunion a été créé sur l'intranet; il contient les documents et les informations pratiques pour la 60^e réunion. Tous les documents pour distribution générale ont aussi été placés sur le site Web public. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour les bases de données, les documents et les directives opérationnelles suivants pour la 60^e réunion :

- Inventaire des projets approuvés en date de novembre 2009;
- Fiches sommaires des programmes de pays en date de novembre 2009,
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date de novembre 2009,
- Plans et projets d'élimination en date de novembre 2009,
- Document d'introduction sur le Comité exécutif (2010).